

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 mai 2024

Le Portail du Rebond et CRÉSUS signent un partenariat stratégique pour soutenir les entrepreneurs en difficultés

Dans une démarche collaborative résolument tournée vers l'action, le Portail du Rebond des Entrepreneurs et l'association CRÉSUS, engagée pour l'inclusion financière, officialisent un nouveau partenariat stratégique visant à intensifier l'accompagnement des chefs d'entreprise confrontés à des difficultés économiques sur le plan professionnel et personnel. En ces temps économiques incertains, où les entrepreneurs se heurtent à de nombreuses difficultés, la mobilisation collective des acteurs de l'accompagnement et de la prévention s'avère essentielle.

UN PARTENARIAT AU SERVICE DES ENTREPRENEURS

Ce partenariat entre le Portail du Rebond et CRÉSUS souligne une volonté commune d'innover et d'agir en faveur du bien-être économique et personnel des chefs d'entreprise. Par cette collaboration, le Portail du Rebond étend ses capacités d'accompagnement au-delà de ses quatre membres (Re-Créer, 60 000 Rebonds, Second Souffle, Amarok), en nouant des liens avec des partenaires alignés sur ses valeurs. En intégrant ses compétences d'accompagnement budgétaire au sein du Portail du rebond, CRÉSUS apporte une dimension complémentaire à l'accompagnement du groupement, permettant de proposer un **appui global, financier, émotionnel et stratégique**.

Engagée depuis plus de 30 ans dans la lutte contre le surendettement, l'association CRÉSUS promeut une politique de prévention largement tournée vers les particuliers et entrepreneurs.

Jean-Louis Kiehl, Président de CRÉSUS, précise : « *à travers son **réseau de 27 associations fédérées sur tout le territoire et ses 225 points d'accueil de proximité, la Fédération CRÉSUS accompagne quotidiennement les particuliers et les entrepreneurs ayant des difficultés économiques personnelles. En rejoignant les acteurs du Portail du Rebond, CRÉSUS va venir en aide à un plus grand nombre de bénéficiaires et démultiplier son impact et sa réactivité dans l'accompagnement au bénéfice des plus fragiles*** ».

Pour Philippe Fourquet, secrétaire général du Portail du Rebond : « *l'expertise de CRÉBUS dans la prévention du surendettement et la fragilité financière les positionne comme un partenaire clé pour soutenir les très petites entreprises et entrepreneurs individuels dans la tourmente. Il s'agit là de la preuve de notre engagement commun à ne laisser aucun entrepreneur au bord du chemin* ».



L'ASSOCIATION CRÉBUS, INCUBATEUR D'INNOVATIONS À IMPACT SOCIAL

Parce qu'il vaut toujours mieux prévenir le surendettement que de le guérir, CRÉBUS ne cesse de développer des **innovations à impact social**, notamment via son programme d'éducation budgétaire et financière **Dilemme**, dont la version "**Entrepreneurs**" a fait l'objet d'une mesure d'impact probante. Agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale, Dilemme Entrepreneurs a pour vocation de fournir les clés essentielles à la création et la gestion d'une entreprise, et d'appréhender de façon ludique la double casquette particulier - chef d'entreprise.

Et pour pousser toujours plus loin la force de son réseau, l'association a ouvert en 2021 la **Maison CRÉBUS**, lieu d'accueil au service de l'inclusion financière destiné au public et à ses partenaires. Véritable laboratoire d'innovation à impact social, elle accueille les ménages et entrepreneurs en fragilité économique en Île-de-France et propose des accompagnements, formations, conférences et ateliers dans un objectif de partage de savoir-faire, de sensibilisation et de prévention.

UN NUMÉRO VERT POUR REBONDIR

Concrètement, l'ambition des deux entités est de proposer un **soutien renforcé gratuit aux entrepreneurs** épuisés physiquement ou moralement, angoissés à la perspective d'un dépôt de bilan.

Grâce à son numéro vert (0 805 691 880), opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ainsi qu'à son application mobile gratuite, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est maintenant en mesure d'**orienter rapidement le dirigeant confronté à des difficultés financières personnelles** vers l'association ou l'institution la plus adaptée à sa situation. Grâce à la mise en place de ce partenariat, les entrepreneurs peuvent désormais compter sur un réseau encore plus solide et pérenne pour surmonter ce cap délicat dans leur vie.



À propos de CRÉBUS : <https://www.cresus.org/>

CRÉBUS (Chambre Régionale du Surendettement Social) est une association à but non lucratif née en 1992 en Alsace, qui **lutte contre le surendettement et accompagne les personnes vulnérables financièrement**. Depuis 2004, CRÉBUS forme un **réseau de 27 associations fédérées**, réparties en **225 points d'accueil de proximité** dans toute la France. Il peut compter sur près de **500 bénévoles experts**, engagés et formés pour écouter, accueillir et accompagner les ménages en difficultés financières. En 2008 naît l'Association pour la Fondation CRÉBUS, avec pour mission de promouvoir l'innovation à impact social. Particulièrement mobilisée sur des actions préventives contre la fragilité financière et le surendettement, la fondation a développé plusieurs **programmes d'éducation budgétaire et financière DILEMME**, ainsi qu'une application web gratuite, **Budget Grande Vitesse**, permettant à chacun de piloter facilement son budget.

À propos du Portail du Rebond des Entrepreneurs : <https://portaildurebond.eu/>

Créé en 2014 avec le soutien du ministère de l'Économie et des Finances, le Portail du Rebond des Entrepreneurs est le **regroupement de quatre associations dont l'objectif commun est d'aider les entrepreneurs à rebondir** lorsqu'ils connaissent ou ont connu des difficultés en leur offrant un accès facile et guidé vers des solutions de proximité, concrètes, gratuites et en phase avec leur réalité terrain.

Signataires du plan d'action en faveur des chefs d'entreprise du 1er juin 2021 Plan d'action - Dispositif d'accompagnement des entreprises en sortie de crise.pdf (justice.gouv.fr), ces 4 associations membres ont été **récompensées en 2020 par la Commission européenne, saluant la force de leur engagement** par l'attribution du Prix européen de la promotion de l'esprit d'entreprise. Elles se distinguent par leur cible spécifique : les entrepreneurs isolés et/ou en difficulté (TPE ou indépendants), n'ayant pas forcément le réflexe de recourir aux relais traditionnels.

Le dispositif proposé par le Portail du Rebond des Entrepreneurs, au-delà des quatre membres, comprend désormais des partenaires, dont Initiative France, la Médiation Nationale du crédit de la Banque de France.

Observatoire Amarok
Association membre du Portail du Rebond

La santé des dirigeants de PME

Créé en 2009 par Olivier Torrès, Professeur à l'Université de Montpellier (MOMA-Labex Entreprendre), l'Observatoire AMAROK a mis la santé au travail des travailleurs non-salariés (TNS) au cœur de son action : dirigeants de PME, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs peuvent bénéficier de son expertise et de son accompagnement. Amarok propose, via « Amarok assistance », une écoute individuelle et personnalisée pour les entrepreneurs en difficulté et en épuisement professionnel.

www.observatoire-amarok.net

Re-créer

Association membre du Portail du Rebond

L'écoute des Entrepreneurs

RE-CRÉER, née en 1999, est composée de dirigeants d'entreprises ayant rebondi après avoir connu des difficultés, et d'anciens juges des tribunaux de commerce, eux-mêmes entrepreneurs, qui, bénévolement, partagent leurs expériences professionnelles et judiciaires. RECRÉER écoute tous les entrepreneurs ou dirigeants d'entreprises confrontés à des difficultés, quelle que soit leur localisation en France, pour leur permettre de se « recréer » personnellement en sortant de leur solitude et en levant leurs incertitudes (écoute téléphonique, rencontre physique ou en Visio, club de soutien). L'association agit également pour l'instauration d'un "Droit au rebond".

<https://www.re-creer.com/>

Second Souffle

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les entrepreneurs en difficulté dès les premiers signaux d'alerte

Association créée en 2010, Second Souffle aide le dirigeant à rebondir avec son entreprise ou un nouveau projet professionnel. Second Souffle propose un accompagnement par des entrepreneurs et des experts métiers pour les micro-entreprises, les indépendants et les TPE-PME, sans limite de temps, dès les premières difficultés, pendant les procédures judiciaires et jusqu'au rebond. Sans critère de sélection et gratuitement. Un engagement : ne laisser aucun entrepreneur en difficulté au bord de la route.

www.secondsouffle.org/

60 000 rebonds

Association membre du Portail du Rebond

Accompagner les Entrepreneurs qui ont perdu leur entreprise dans un rebond professionnel efficace

Association créée en 2012, 60 000 rebonds propose un accompagnement sur l'ensemble du territoire, y compris les Antilles-Guyane, et le recours gratuit aux compétences de bénévoles impliqués : chefs d'entreprises expérimentés, en activité ou jeunes retraités, pour guider l'entrepreneur en difficulté dans son nouveau projet professionnel, coaches certifiés pour l'aider à se reconstruire et à libérer ses potentiels personnel et professionnel, femmes et hommes confirmés dans les différents métiers de l'entreprise, pour lui faire bénéficier de leur expertise tout au long de son rebond professionnel. Le programme d'accompagnement de l'association s'appuie, quant à lui, sur une méthodologie efficace basée sur le co-développement : ensemble, pour rebondir vers un nouvel avenir !

www.60000rebonds.com/

Initiative France

Association partenaire du Portail du Rebond

Accompagner et financer les entrepreneurs ; La promesse d'Initiative France :

Le réseau Initiative France est le premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs. Il apporte aux entrepreneurs les quatre atouts pour réussir son projet : un dossier solide, un financement par le prêt d'honneur à taux zéro, l'accès à un réseau d'entrepreneurs et un accompagnement sur-mesure et dans la durée. Avec 207 associations locales et 770 lieux d'accueil, le réseau est solidement ancré dans les territoires.

www.initiative-france.fr

La Médiation du crédit

Partenaire du Portail du Rebond

La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit.

www.mediateur-credit.banque-france.fr